



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2025 02 05

OBJET :

Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi vingt-six février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mme Martine Abellan, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mmes Sandrine Mauras, Marie-Fleur Alquier, Edwige Alunni, M. Christophe Céragioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mmes Fabienne Irlès, Malika Vannucci, M. Michel Caruso et Mme Chloé Roig.

Etait excusée : Karen Woignier.

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment l'article L. 332-23.1,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au sein du service urbanisme,

Monsieur le Maire propose au conseil de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1er février 2025 pour une durée d'un an et rémunéré au 1er échelon du grade d'adjoint administratif

**Le conseil municipal,
Où l'exposé du maire,
Après en avoir délibéré,**

Décide d'autoriser le maire à créer un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1er février 2025 pour une durée d'un an et rémunéré au 1er échelon du grade d'adjoint administratif.

Donne tout pouvoir au maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

Indique que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 28

Pour : 28

MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irles, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Céraglioli et Mme Sylvie Carletto.

Contre : /

Abstentions : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20250226-20250205-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2025
Publication : 27/02/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE